

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 10 : MM. LABREGERE Olivier, MOURET Serge, CORET Emmanuel, LEMARCHAND Frédéric, PAUZAT Yves, CHARBONNIER Maurice, DUMONT Bernard, MAYAUD Thierry, REYGNAUD Claude, DESROCHE Roger.

ABSENTS EXCUSES : M. DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier **Secrétaire de séance :** M. DESROCHE Roger

11 – CONTRATS D'ASSURANCE

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	10	0	10	10	10	0

Le Président présente au Comité Syndical une offre de la SMACL, assureur de la collectivité, destinée à actualiser les contrats en cours. La SMACL propose également deux nouveaux contrats : Auto collaborateurs et Protection fonctionnelle.

Le Président précise qu'une mise à jour des biens assurés a été effectuée et que l'assurance « dommages aux biens » fait l'objet d'une offre avec ou sans franchise.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :
Considérant l'offre de la SMACL,

APPROUVE la proposition d'assurance de la SMACL comprenant les contrats suivants :

- Responsabilité, sans franchise, avec l'option information juridique,
- Protection juridique sans franchise,
- Protection fonctionnelle,
- Dommages aux biens, sans franchise, avec la garantie optionnelle bris de machine,
- Auto collaborateurs, sans franchise.

AUTORISE le Président à signer les contrats correspondants qui prendront effet au 01/01/2018.

PRECISE que le montant de la cotisation pour l'année 2018 s'élèvera à 2 193,00 €.

Pour extrait 07 Décembre 2017
Le Président

Olivier LABREGERE

